

FICHE TECHNIQUE DU MONITEUR Durée : 0h10		ALERTE
Exposé interactif ou DCJP		
QUAND ?	Objectif	
Le sauveteur est confronté à une situation nécessitant le recours à un service d'urgence.	Assure la transmission de l'alerte au service le plus adapté.	
Noter au tableau les réponses et apporter les informations qui manquent		
CAT	JUSTIFICATIONS	
<p>Alerter les secours » qu'est-ce que ça vous évoque ?</p> <p>Qui va alerter ?</p> <p>1. Le sauveteur ou le témoin décide d'alerter les secours</p> <p>Comment appeler ? Par quels moyens ?</p> <p>2. Se munir d'un moyen de communication disponible et approprié</p> <p>Qui appeler ?</p> <p>3. Choisir un service de secours adapté</p> <p>Quel message ?</p> <p>4. Transmettre ou faire transmettre les informations</p> <p>5. Répondre aux questions posées par les services de secours ;</p> <p>6. Appliquer les consignes données ;</p> <p>7. Raccrocher sur instruction de l'opérateur</p>	<p>L'alerte est l'action qui consiste à informer un service d'urgence de la présence d'une ou plusieurs victimes affectées par une ou plusieurs détresses ainsi que de la nature de l'assistance qui leur est apportée.</p> <p>L'absence d'alerte peut compromettre la vie ou la santé d'une victime malgré les premiers secours effectués par un sauveteur.</p> <p>Elle doit être rapide et précise afin de diminuer au maximum les délais de mise en œuvre de la chaîne des secours et de soins.</p> <p>Elle doit être réalisée après une évaluation rapide et précise de la situation et des risques et une éventuelle mise en sécurité des personnes.</p> <p>Téléphone fixe ou mobile ; Cabine téléphonique ; Borne d'appel (reliée directement à un service de secours).</p> <p>Le 18 = les sapeurs-pompiers pour tout problème de secours d'urgence aux personnes , des secours sur accidents, incendies ... ; Le 15 = le SAMU – centre 15 en charge de la réponse médicale, des problèmes urgent de santé et du conseil médical ; Le 112 = numéro d'appel unique pour l'ensemble des services de secours (interconnexion) afin de permettre un gain de temps dans la transmission des informations.</p> <p>Il ne se substitue pas aux autres numéros d'urgence, mais il est commun à l'ensemble du territoire européen.</p> <p>- numéro de téléphone ou de la borne à partir duquel l'appel est passé (il s'affiche même si numéro masqué); - nature du problème, maladie ou accident ; - localisation très précise de l'événement ;</p> <p>Lorsque l'alerte est transmise par un témoin</p> <p>– avant l'alerte : s'assurer qu'il possède tous les éléments ; – après l'alerte : vérifier qu'il a correctement exécuté l'action.</p>	
Tour de table (synthèse interactive)		